

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Découvrez les 100 boulangeries-pâtisseries préférées des Wallons!

Ce mercredi 6 septembre, les [100 boulangeries-pâtisseries](#) préférées des Wallons en 2023 ont été divulguées au grand public lors d'une conférence de presse, au Centre d'enseignement secondaire Asty Moulin à Namur, en présence du Vice-Président de la **Wallonie, Ministre wallon de l'Agriculture et de l'Economie, Willy BORSUS, et l'ambassadrice** des produits locaux, Sandrine DANS.

Cette initiative est portée par l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W) en collaboration étroite avec la Fédération francophone de la boulangerie-pâtisserie. Ensemble, ils mettent l'accent sur le soutien envers nos Maîtres Boulangers-Pâtisseries, en particulier sur l'aspect artisanal de leur profession et la passion qui les anime au quotidien.

Les augmentations de prix sur les produits et autres matières premières sont réelles et existent d'autant plus pour nos artisans. Les consommateurs peuvent jouer un rôle essentiel pour atténuer l'impact de la crise et assurer la pérennité de ces entreprises qui participent à notre bien-être quotidien, en privilégiant des productions locales et de qualité.

C'est pourquoi la campagne Maître Boulanger Pâtissier 2023 a décidé de mettre l'accent sur la fidélité des clients. « Ces artisans ont plus que jamais besoin de notre soutien », tel est le message de la campagne. La mobilisation des consommateurs témoigne de l'engagement de toutes celles et de tous ceux qui désirent voir prospérer leur boulangerie-pâtisserie de quartier, qui leur fournit des produits frais et de qualité, avec des spécialités locales uniques.



L'élection des boulangeries-pâtisseries préférées des Wallons

Un moment clé de cette campagne est l'élection des boulangeries-pâtisseries préférées des Wallons, un événement incontournable pour mettre en valeur ces commerces de proximité qui font partie intégrante de notre quotidien.

Pas moins de 627 Maîtres Boulangers-Pâtisseries à travers la Wallonie ont participé à cette troisième édition de l'élection. Concrètement, du 15 juin au 15 juillet, les artisans ont remis un ticket permettant à leurs clients de voter - à l'issue d'un ou plusieurs achats - pour leur boulangerie-pâtisserie préférée. Plus de 19.000 clients ont pris part au vote, consacrant ainsi avec enthousiasme l'efficacité de l'action de promotion sur le site www.maitre-boulangier-patisserie.be.



Les 5 lauréats favoris, un par province, ont été annoncés ce mercredi 6 septembre à la section boulangerie du Centre d'enseignement secondaire Asty Moulin à Namur, en présence du Vice-Président de la Wallonie et Ministre wallon de l'Agriculture et de l'Economie, Willy BORSUS, et de l'ambassadrice des produits locaux, Sandrine DANS.

Qui sont-ils ?

- Province du Hainaut : [Boulangerie Pâtisserie Artisanale Le Tordoir – Permentier](#) à 7170 FAYT-LEZ-MANAGE
- Province de Namur : [Boulangerie Pâtisserie Vranckx](#) à 5000 NAMUR
- Province de Liège : [Boulangerie Schreiber Arnaud](#) à 4710 LONTZEN
- Province du Brabant wallon : [Grains de vanille](#) à 1330 RIXENSART
- Province du Luxembourg : [Sylvain Poncelet](#) à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Pour découvrir les 100 boulangeries-pâtisseries préférées des Wallons, [rendez-vous sur cette carte](#). Les 100 établissements sélectionnés recevront tout prochainement un diplôme et un autocollant pour leur vitrine. Ils pourront ainsi arborer fièrement le titre de « boulangerie-pâtisserie préférée 2023 de leur région » et témoigner de la reconnaissance de leur clientèle pour leur savoir-faire inégalé et de la qualité de leurs produits. En espérant que cette visibilité drainera chez eux encore davantage d'amateurs de bons pains et de pâtisseries préparés avec amour.

1 an de pain gratuit, ça vous tente ?

Après cette élection des boulangeries préférées, un deuxième temps fort aura lieu à l'automne avec un concours offrant la chance, aux consommateurs cette fois, de remporter « 1 an de pain gratuit ». Ce concours vise à générer du trafic directement dans les points de vente.

À partir du 1er octobre, le grand concours débutera, offrant la possibilité à 5 clients (un par province) de remporter « 1 an de pain gratuit » d'une **valeur de 780 €, ainsi que des bons à valoir d'une valeur de 30 € pour l'achat de pains, viennoiseries et pâtisseries** chez chaque Boulanger-Pâtissier participant à l'action.

En 2021, un nombre impressionnant de 67.000 participants s'étaient engagés dans ce concours, suivi par plus de 45.000 en 2022 ; le défi est posé pour surpasser ces chiffres cette année.

Merci gourmand à la clientèle en fin d'année

Et, en fin d'année, une troisième action de communication permettra aux boulangers-pâtisseries de remercier chaleureusement leurs clients fidèles, en leur offrant quelques douceurs dans des sachets **accompagnés d'une étiquette "Ma boulangerie, j'y tiens je la soutiens"**.

Cette initiative vise à exprimer la gratitude des artisans envers les clients qui ont choisi de leur faire confiance tout au long de l'année 2023.

Le Boulanger-Pâtissier choisira lui-même la gourmandise à offrir. Biscuits salés ou sucrés, chocolats, confiseries... témoigneront de leur reconnaissance et contribueront à renforcer le lien précieux qu'ils partagent avec leur clientèle.

À quoi s'engagent les Maîtres Boulangers-Pâtisseries ?



Les Maîtres Boulangers Pâtisseries adhèrent à une charte au travers de laquelle ils s'engagent à :

- assurer une production 'fait maison' dans le respect des règles de l'art ;
- garantir une fraîcheur absolue de tout ce qui est produit chaque jour dans leur atelier ;
- proposer quotidiennement plusieurs variétés de pains, de spécialités et de pâtisseries, dont des spécialités régionales ;
- allier recettes traditionnelles et techniques de production modernes ;
- garantir une qualité maximale dans le choix des farines et des matières premières ;
- adopter une hygiène parfaite selon les normes de l'AFSCA ;
- accueillir la clientèle, l'écouter et la conseiller avec le sourire.

[Trouvez un Maître Boulanger-Pâtissier près de chez vous](#)



Vanessa Poncelet
Service Presse Apaq-W
v.poncelet@apaqw.be
0472/84 56 82

Albert Denoncin
Président Fédération francophone boulangerie pâtisserie glacerie chocolaterie
a.denoncin@skynet.be
0477/41 91 52

Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
Avenue Comte de Smet de Nayer 14 - 5000 Namur
www.apaqw.be

© 2023 Apaq-W